

UNE MÉDIA- THÈQUE CENTRE SOCIAL

(LA CULTURE DU
LIEN SOCIAL)

Émilie DAUPHIN

Émilie Dauphin est bibliothécaire à la Médiathèque Centre Social Yves Coppens, une structure hybride, à vocation sociale et culturelle, sise dans la commune de Signy-l'Abbaye.

Cet établissement assure des missions diverses et variées dont l'objectif commun est la culture pour tous. La multiplicité des activités et le souci de satisfaire les besoins de la population – apparemment conformes à la conception du nouveau rôle de la bibliothèque publique que semble avoir l'UNESCO – sont remarquables. Ils rappellent en partie, comme le souligne d'ailleurs notre auteure, ce que prévoit la Charte des villes-lecture de l'AFL à la nuance près – qu'on ne saurait reprocher à la médiathèque de Signy-l'Abbaye – que la politique de lecture n'y est pas le fruit des actions conjuguées de toutes les instances locales susceptibles d'y participer.

GENÈSE DU PROJET : LA RÉALISATION D'UN CONCEPT NOVATEUR

Signy-l'Abbaye est une commune comptant 1 362 habitants, enclavée dans le département des Ardennes. Elle est située entre Charleville-Mézières (chef-lieu des Ardennes) et Rethel (ville de 7 740 habitants), peu desservie par les transports en commun (un bus le matin et le soir en direction de Charleville-Mézières) et éloignée de toute administration et offre culturelle. Le taux de chômage au sein de la commune est de 18,1%. Cette situation géographique et sociale est le point de départ d'un projet novateur : la création d'une maison pour tous alliant les domaines culturel et social. L'appellation « maison » est importante et s'impose à l'esprit des élus, il s'agit de construire un lieu où la population se sentira comme à son domicile, une extension du « chez soi ». En 2001, les élus prennent conscience de la nécessité d'une telle structure et de l'importance d'un service vecteur de culture pour tous.

Dans cette perspective, les élus locaux feront appel à des partenaires institutionnels essentiels au développement de ce pré-projet : la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le CNL (Centre National du Livre), la CAF des Ardennes (Caisse d'Allocations Familiales), le Conseil Général des Ardennes et la Bibliothèque Départementale et la région Champagne-Ardenne. Dès 2005, la commune souhaite pleinement intégrer la population à la vie de ce futur pôle culturel et social. L'idée est alors soumise aux acteurs de la vie locale de la commune et du canton (un travail en étroite collaboration avec les associations commencent dès cette époque et se perpétue aujourd'hui afin de mutualiser les moyens sur le territoire et de créer des événements sur le secteur). Afin d'inscrire ce projet dans l'avenir, la population (personnels de la petite enfance, équipes enseignantes, assistantes maternelles, les services aux familles, les bénévoles, la jeunesse de 12 à 20 ans, le monde associatif et les personnes âgées) est également invitée à participer à des réunions publiques afin de constituer un réservoir d'idées qui, pour certaines, prendront forme : salle des jeunes, distributeur de boissons, ouverture

souple, jeux de cartes, échecs, accompagnement à la scolarité, baby-foot, ateliers informatiques, etc. Dans le cadre du plan des « ruches » de proximité, cette médiathèque mixte voit peu à peu le jour. Il s'agit de la première bibliothèque centre social née en France. C'est également la première fois que la DRAC et la CAF s'associent pour créer une telle structure.

En 2007, la Médiathèque Centre Social Yves Coppens ouvre ses portes et est inaugurée en présence de ses parrains : le paléontologue Yves Coppens et le poète André Velter (natif de la commune). Le bâtiment a une superficie de 750 m² répartis sur 5 niveaux, la médiathèque se situe sur 2 étages (environ 300 m²). Les autres espaces sont répartis en une salle dédiée à l'animation et à l'accueil périscolaire, une salle informatique (8 postes disponibles), une salle artistique (pour les différents ateliers manuels, les résidences d'auteurs ou d'artistes), une salle vidéo et une ludothèque parmi les livres, au centre de l'établissement. Il faut également faire mention du bureau des permanences (situé au sein de la partie médiathèque) où nous recevons des entités extérieures afin d'établir un lien avec la population demandeuse, éloignée géographiquement des administrations parmi lesquelles des entreprises mandatées par le Pôle Emploi, un médecin de la PMI (Protection Maternelle Infantile) pour des consultations nourrissons, la Mission Locale et des associations locales. Dans un objectif de formation et d'orientation, nous possédons un espace dédié à la recherche d'emploi constitué d'ouvrages dont les thématiques sont l'orientation scolaire, la préparation aux concours de la fonction publique et la rédaction de courriers, de lettres de motivation et de CV. Un espace qui se situe au cœur de la médiathèque, clos par un paravent mais ouvert sur les rayonnages. L'organisation spatiale n'est pas différente de celle d'une médiathèque, nous l'adaptions à nos activités et à nos services.

ENTRE CULTURE ET LIEN SOCIAL : MISSIONS ET SERVICES

Donc, la Médiathèque Centre Social Yves Coppens est une structure plurielle croisant les notions à la fois culturelle et sociale, une « maison » ouverte vers l'extérieur avec un fonctionnement pensé par et pour les usagers.

Premièrement, nos missions sont définies par plusieurs documents orientant nos services et nos activités dont un diagnostic de territoire accompagné d'une analyse de la population (données INSEE et CAF). D'autre part, la Charte des Bibliothèques et le Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique régissent nos missions et définissent nos objectifs pour le développement des activités en adéquation avec les besoins des publics réels et des publics potentiels.

« La liberté, la prospérité, le progrès de la société et l'épanouissement de l'individu sont des valeurs fondamentales, que seule l'existence des citoyens bien informés, capables d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société, permet de concrétiser. Or, participation constructive et progrès de la démocratie requièrent une éducation satisfaisante, en même temps qu'un accès gratuit et sans restriction au savoir, à la pensée, à la culture et à l'information. La bibliothèque publique, clé du savoir à l'échelon local, est un instrument essentiel de l'éducation permanente, d'une prise de décisions indépendante et du développement culturel de l'individu ».

De plus, notre établissement s'appuie sur un contrat de projet CAF (validé pour une durée de 4 ans) définissant les axes prioritaires de travail. A partir de 2012, nos orientations seront les suivantes : culture pour tous, technologies

de l'information, mobilité (portage de livres à domicile, organisation de sorties socioculturelles afin de rompre l'isolement).

La bibliothèque fait également partie intégrante du Plan départemental de développement de lecture publique initié par la Bibliothèque Départementale des Ardennes et le Conseil Général et, dans ce sens, participe au dynamisme du territoire en la matière. Dans ce cadre, il est rappelé aux communes signataires qu'une bibliothèque publique est un service culturel chargé de contribuer à l'information, à la recherche documentaire, aux loisirs et à l'éducation permanente de tous les publics.

À l'heure actuelle, une charte et un projet culturel sont en cours d'écriture et comporteront des lignes directrices complémentaires.

Tous ces documents permettent de mettre en œuvre des services et des activités cohérentes et diversifiées avec des objectifs communs définis. La Médiathèque Centre Social Yves Coppens propose un grand nombre de services dans un même lieu : bibliothèque, ludothèque, Relais Services Publics (aide dans les démarches administratives via la décentralisation d'institutions comme la CAF, la CPAM, le Pôle Emploi), permanences sociales, accueil de loisirs sans hébergement (mercredis et petites vacances), accueil du public jeune, accueil parents-enfants (enfants non scolarisés accompagnés de leurs parents), point info tourisme (Signy-l'Abbaye est située sur la route de St Jacques de Compostelle) et activités socioculturelles (atelier d'écriture, club de lecture, atelier cinéma, p'tits déj' musicaux, conférences, expositions, atelier d'arts plastiques, spectacles, rencontres d'auteurs, atelier

relooking, atelier mécano, randonnées, sorties culturelles comme la Salon du Livre de Paris, etc.). Dans le cadre de ces actions, nous souhaitons mettre les travaux des usagers en valeur. C'est pour cette raison que nous organisons chaque année une « Fête de la médiathèque et des usagers » et que nous exposons les travaux réalisés au cours de l'année (textes des ateliers d'écriture, photographies, revue de presse). Plus qu'un centre de ressources documentaires, la médiathèque est un lieu d'échanges et de passage au sein duquel les publics se retrouvent et se côtoient sans distinction aucune. En outre, nos horaires sont adaptés : du lundi après-midi au samedi, soit une amplitude d'ouverture de 28h30 hebdomadaire.

Au niveau de la médiathèque, nous mettons à disposition des usagers les fonds suivants (en partenariat avec la Bibliothèque Départementale des Ardennes) : ♦ 12 010 monographies ♦ 1 760 documents sonores ♦ 637 DVD ♦ 217 jeux ♦ 70 abonnements à la presse (13% des prêts en 2010 et régulièrement consultée sur place) ♦ 41 documents multimédias

Afin de faire fonctionner l'ensemble de ces activités, la municipalité a recruté un personnel polyvalent, d'horizons professionnels différents. L'équipe est composée de 14 personnes, soit environ 7 équivalents temps plein. Elle est structurée de la manière suivante :



Il existe 5 secteurs : la culture, l'enfance et la jeunesse, la famille, les personnes âgées et l'accompagnement social.

Chaque département, via les actions menées, participe au développement de la lecture publique et de la culture pour tous. Par exemple, lors des accueils parents-enfants, j'interviens pour les ateliers « Bébés lecteurs » ; des caisses de livres et des magazines sont également préparées pour l'accueil jeune (romans ados, bandes dessinées, presse y compris presse « people »). D'autre part, les secteurs font aussi remonter des informations précieuses utiles à l'orientation de la politique d'acquisition de la bibliothèque. En somme, une mixité professionnelle enrichissante. La problématique pouvant émerger face à ce modèle est la suivante : l'accueil social est-il une mission de la bibliothèque ? Le Manifeste de l'UNESCO, précédemment cité, met en exergue le rôle informationnel et social des bibliothèques publiques :

« La bibliothèque publique est le centre local d'informations qui met facilement à la disposition de ses usagers les connaissances et les informations de toute sorte ».

Dans un contexte économique et social difficile, d'évolution technologique rapide et dans une société où les activités de loisirs sont de plus en plus nombreuses, il est essentiel d'apporter une valeur ajoutée à notre métier et de permettre un accès pour tous sans distinction. Ce modèle d'établissement hybride existe déjà dans d'autres pays : les « *Ideas stores* » en Grande-Bretagne ou encore les « *Kulthurus* » au Pays-Bas, structures rassemblant également une offre de services diversifiées établie pour toucher des publics diversifiés : des structures « 3^{ème} lieu ».

UNE MÉDIATHÈQUE CENTRE SOCIAL « 3^{ÈME} LIEU »

Qu'est-ce qu'un « 3^{ème} lieu » ? Cette notion, développée par le sociologue Ray Oldenburg, « *se distingue du premier lieu, sphère du foyer, et du deuxième lieu, domaine du travail. Il s'entend comme volet complémentaire, dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle* ». Ce concept est applicable à notre structure.

Tout d'abord via les activités que l'équipe mène tout au long de l'année et qui permettent aux publics de se rencontrer autour de loisirs communs. Par exemple, chaque trimestre, un atelier d'écriture, animé par un professionnel, a lieu le vendredi soir. À cette occasion, chacun apporte une spécialité culinaire que nous partageons ensemble avant de commencer les travaux d'écriture. Un moment d'échange convivial. Ces rencontres sont bien souvent intergénérationnelles : on y retrouve aussi bien des enfants que des adultes. Autre exemple, chaque année est organisée une fête des usagers, un temps privilégié entre la structure et les publics.

Aucune règle stricte n'est imposée : les boissons sont autorisées hors de l'espace cafétéria, le silence n'est pas imposé, le téléphone permis. Le respect entre les usagers s'établit librement. Au niveau de la gestion des retards, nos règles sont souples (hors réservation). Les formalités d'inscription sont relativement souples (renouvellement automatique sur demande de la personne sans pièce d'identité).

Courant 2011, a été créé un comité culturel afin de permettre aux usagers d'exprimer leurs souhaits en matière culturelle sur le canton de Signy-l'Abbaye et de mutualiser les moyens

humain et financier dans le but de monter des projets communs. Cette commission est constituée d'usagers et de représentants d'associations locales ayant une vocation de développement culturel. Un comité de rédaction verra le jour prochainement, il s'agit de celui concernant le journal hebdomadaire de la structure : le MYC MAG (Médiathèque Yves Coppens Magazine contenant les informations pratiques, les activités menées, les coups de cœur littéraires et les sorties du week-end dans les Ardennes). Il réunira également des usagers qui pourront s'exprimer. D'autres commissions verront le jour fin 2011-début 2012 et représenteront les différents secteurs.

À l'heure actuelle, 1 193 usagers sont inscrits à la médiathèque dont 28 collectivités, 698 adultes et 467 enfants. Les usagers les moins présents sont les adolescents (13%) et les personnes âgées (12%). Dans les années à venir, il nous faudra développer notre activité en fonction de ces publics. D'autre part, 56% des personnes inscrites résident dans la commune, les autres inscrits résident quant à eux sur le canton de Signy-l'Abbaye, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises et sur le département. Comme mentionné précédemment, nous menons nos actions en direction du tout public y compris les associations et les scolaires. Tout au long de l'année, nous accueillons les classes pour des visites « découverte » et des ateliers thématiques. Néanmoins, les enseignants ne répondent que très peu présents, c'est pourquoi, dès 2012, je souhaite créer une offre de services propre à ce public afin de les inciter à venir davantage. Les publics sont au cœur même de notre travail, nous œuvrons pour lui et avec lui afin de répondre au mieux à ses éventuels besoins.

Au vu de nos statistiques, le concept hybride se révèle être, pour l'instant, en adéquation avec les besoins actuels de la population. Aujourd'hui, la Médiathèque Centre Social Yves Coppens est reconnue au niveau national. De nombreuses visites d'élus et de collègues ont été organisées depuis l'ouverture en 2007 (Conseil Général et BDP du Val d'Oise ; Conseil Général, Direction des Affaires Culturelles et bibliothécaires de Guyane ; diverses structures de Champagne-Ardenne). D'autre part, nous avons participé à des colloques (colloque de l'Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt à Valence ; colloque à Avignon organisé par la BDP du Vaucluse ; colloques à Jeumont, à Chartres, etc.) et à l'écriture d'articles dans des revues professionnelles (Revue Bibliothèques ; publication « Boîte à outils » de l'ENSSIB). En 2010, la Médiathèque Centre Social Yves Coppens a été consacrée par le prix « Coup de cœur » décerné par le magazine Livres Hebdo.

Comme le mentionne Jean Foucambert dans la Charte des villes-lecture, « *L'augmentation du nombre des lecteurs passe par le relais d'une multitude de formateurs, institutionnels ou non, qu'il s'agisse d'enseignants, de parents, de bibliothécaires, d'éducateurs, d'animateurs de centre de loisirs [...]* ». Culture pour tous, éducation populaire sont les principes fondamentaux de notre structure. Toutes nos missions et nos activités sont menées dans ce sens. L'usager est au centre de nos préoccupations. Notre offre de services n'est pas figée, nous sommes conscients de l'évolution de la société, de ses changements.

À l'heure actuelle, beaucoup de changements s'opèrent au sein des bibliothèques. Notre métier doit s'adapter sans cesse à ces évolutions, tenir compte des besoins et des attentes des publics et des non publics et ouvrir la culture à tous sans distinction. Le concept de « 3^{ème} lieu » est-il l'avenir des bibliothèques et surtout des non (encore) lecteurs ? ●